

LISTE D'ARGUMENTS POUR VOUS AIDER À L'ÉCRITURE DE LETTRES POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il ne s'agit en aucun cas d'orienter vos réponses mais de vous aider à mettre par écrit tous les arguments que les citoyens et le collectif avancent depuis des années.

1. Le permis de construire vieux de plus de dix ne répond plus aux normes environnementales, économiques, sociales... en vigueur.
2. La population a d'autres besoins que celui de consommer, elle est à la recherche d'un meilleur cadre de vie.
3. Il encourage les déplacements sur de longues distances vers des centres commerciaux surdimensionnés.
4. C'est un projet démesuré qui va directement concurrencer les dix supermarchés installés dans un rayon de cinq kilomètres (2 Intermarchés, 2 Carrefour Market, 2 Leader Price, 2 Lidl, 1 Aldi, 1 Dia) ainsi que les commerces de proximité.
5. La déperdition nette en termes d'emplois de commerce augmente avec l'éloignement (concurrence des méga-zones de Portet sur Garonne, Roques et Blagnac), le bilan étant fortement négatif à l'échelle du département.
6. Les emplois comptabilisés ne sont généralement pas pérennes car la plupart sont liés à la construction du site. Le chiffre de 2000 emplois est estimatif. Pour information, le centre commercial Aéroville de Roissy (ouvert en 2014) avec ses 83.300m² de surfaces commerciales a créé 1.600 emplois dont seulement 7% pour des travailleurs du secteur de Roissy.
7. La rentabilité de ces méga-centres repose sur des produits périssables peu chers et des marges élevées sur les autres produits. L'explosion de l'e-commerce tend à réduire fortement l'achat en magasin de ces produits rentables. On peut se retrouver dans dix ans avec des centres commerciaux vidés de leurs boutiques mais qui auront entre temps détruit le commerce de proximité.
8. Il est significatif que les soutiens les plus prononcés sont ceux des entreprises du BTP (Bâtiment Travaux Publics) et non pas des petits commerces qui sont obligés pour survivre de migrer à l'intérieur de centres aux baux élevés avec l'assurance d'une augmentation du loyer dès la fin du bail ou lors d'un agrandissement du centre commercial.

9. Il s'agit d'une vision économique dépassée qui s'oppose frontalement aux efforts de restauration des centres villes basée notamment sur le flux quotidien du petit commerce.
10. Pour justifier ce projet, les promoteurs mettent en avant une zone de chalandise hypothétique, comprenant le Gers, et des zones toulousaines fortement urbanisées sans tenir compte de l'accessibilité existante par type de produit à des populations déjà véhiculées. L'enquête « Repor » incluse dans la première enquête publique en 2008 faisait pourtant état de 88% de courses alimentaires dans les commerces et supermarchés de proximité.
11. Cette façon de voir l'Economie par la consommation ne paraît pas réaliste. Notre pouvoir d'achat diminue et nous savons très bien que les grandes surfaces incitent à la consommation : un caddie rempli dans une grande surface est vraiment plus cher que dans un petit supermarché. Tout le monde le sait. Il nous faut plutôt revoir notre façon de consommer et favoriser des chaînes de distribution plus saines.
12. Devons-nous proposer à nos jeunes le désœuvrement impersonnel vécu dans les galeries marchandes d'un centre commercial à l'image de Méga Centres dans les banlieues Parisiennes, Marseillaises et plus près Blagnac, Roques et Portet ? Il vaut mieux prévoir des activités saines et intelligentes développant la créativité.
13. Nous soulignons aussi qu'autour de tels sites commerciaux, des études tendent à prouver, elles aussi, l'accroissement de l'insécurité (agressions, vols, cambriolages...) aussi bien sur zone qu'aux alentours.
14. La pollution lumineuse sera également présente, perturbant considérablement toute une série d'espèces animales vivant dans la zone, ainsi que bien entendu, et plus gravement, les habitants des quartiers riverains.
15. Comment peut-on accepter un projet ignorant à ce point la réalité de la situation socio-économique ?
16. Peut-on éviter la transformation de villes périphériques en banlieues-dortoir en acceptant l'implantation de zones d'activités commerciales qui vont enrichir les capitaux d'actionnaires de multinationales ?
17. Les grands « Malls » à l'Américaine ou les « Recreation centers » ne sont pas faits pour nous, il faut sauver les liens de proximité qui existent encore en France entre les personnes (petits commerces des centres villes toujours plus menacés) et développer plutôt des solidarités afin de rapprocher les hommes entre eux....
18. Le mode de consommation est en train de changer : consommer moins pour consommer mieux. Entre « l'être » et « l'avoir », le premier est en train de reprendre le

dessus. Est-ce que j'existe parce que je consomme ou alors peut-être plutôt par rapport à ce que je suis et ce que j'apporte aux autres ?

19. Ce projet va concourir à l'embouteillage déjà considérable de la zone Colomiers en Jacca malgré les aménagements qui ne peuvent pas compenser l'afflux envisagé.
20. Il y a une règle simple en flux routier. Lorsqu'il existe déjà une situation de saturation, tout élargissement des voies d'accès attire une plus grande densité de circulation, avant même que ne s'y ajoute le flux spécifique aux centres commerciaux à l'origine de l'aménagement.
21. Encourager les grands déplacements c'est nier la réalité d'une population vieillissante peu mobile, plus désireuse de déplacements quotidiens vers des commerces de proximité et méconnaître l'évolution structurelle de la population. Il est très fatigant voire épuisant pour certaines personnes de passer une heure enfermées, exposées à des lumières artificielles et agressées par une musique imposée et élevée en décibels.
22. L'intérêt d'un tel centre commercial est financier et local pour la commune qui l'accueille sur son sol, un surcroît de rentrées fiscales faciles se concrétise généralement par l'augmentation d'équipements et une activité déficitaire sans adéquation à terme avec les vrais besoins.
23. L'engagement de compensation des promoteurs pour les centres-villes n'a aucun sens quand les emplois commerciaux et les boutiques ne sont plus viables; les activités non rentables ne sont pas rendues pérennes par la subvention. Il nous faut des exemples et des promesses concrètes.
24. Voulons-nous supprimer les marchés animés ou les réduire à une peau de chagrin, supprimer les boutiques de nos rues et devoir faire de l'animation artificielle dans des villes-dortoirs sans âme ?
25. En France le lien social se crée autour de la table ou chez l'épicier en attendant la pesée, pas autour des têtes de gondoles.
26. Voulons-nous vraiment uniformiser notre pays avec des routes desservant partout les mêmes centres commerciaux ? La mosaïque territoriale qui constitue notre singularité doit-elle devenir une France défigurée en mille duplicata ?
27. Les dangers routiers s'accroissent fortement par l'afflux des transporteurs matinaux et le flux continu de l'aube jusque tard dans la soirée ; seul le dimanche après midi demeurerait libre de trafic.

28. Quelles sont les vertus éducatives et citoyennes à encourager les familles à passer leurs après-midi à déambuler dans des « Malls à la française » ?
29. La sécurisation des quartiers alentour peut être remise en question par le flux de personnes attirées par la concentration des biens.
30. Le niveau de pollution inévitablement sera beaucoup plus marqué. Son impact est toujours minimisé par les responsables car elle n'a que des effets statistiques sur la population, souvent sur le long terme, et ceux qui en sont victimes ont du mal à justifier que leur cas est lié à ce facteur de risque supplémentaire.
31. L'emprise du béton, le nivellement des sols, la destruction des habitats naturels et de leurs légitimes mais silencieux résidents est irréversible. L'étonnante densité animale des espaces boisés est méconnue de ceux qui rédigent les projets à court terme et qui circulent sur route d'un lieu de production à un lieu de consommation.
32. La prétendue éco-responsabilité du projet masque une réalité directe de destruction des sols, un déboisement et l'extinction des espèces locales, parfois endémiques. La vraie modernité est la défense de notre environnement et le respect de la diversité.
33. Ce projet s'oppose à l'objectif national de réduire de 50% le gaz à effet de serre d'ici trente ans. Commençons par agir à l'échelon local si nous voulons tenir cet engagement collectif.
34. Les espaces verts contribuent à freiner la pollution des eaux souterraines, question pertinente du fait du quasi affleurement d'une nappe phréatique proche.
35. Nous voulons garder cet espace naturel. Nous sommes opposés à ce qu'il devienne « un parc naturel » voire une « zone éco » type bordure d'arbres réimplantés et fragilisés.
36. Et où est la concertation avec les associations locales pour l'élaboration de projets en partenariat, comme recommandé suite à l'affaire Sivens par des rapports remis au ministère de l'écologie dans le cadre du Conseil National de la Transition Énergétique ? Les associations mettent en avant des réaménagements alternatifs tournés vers les loisirs ou de l'environnement.
37. La France est un des pays les plus visités au monde. Les touristes aiment se retrouver à la montagne, à la campagne ou dans un centre ville riche en histoire, culture et gastronomie. Notre région est un haut lieu de cette culture et de cette gastronomie. Ce sont les raisons pour lesquelles les touristes apprécient autant Toulouse et ses alentours. Les grands centres commerciaux du monde entier (Dubai, Montréal, New-York, Beijing, New Delhi) offrent les mêmes boutiques, les mêmes marques, la même

mode. En acceptant Val Tolosa, on détruit l'avenir touristique de la région.

38. Qu'offre ce centre commercial à part un lieu excentré du centre ville, une absence totale d'architecture historique, aucun restaurant local.
39. Notre pouvoir d'achat diminue. Nous savons très bien que les grandes surfaces incitent à la consommation : le mythe du caddy rempli est dépassé. Il nous faut plutôt revoir notre façon de consommer et favoriser des chaînes de distribution plus saines.
40. L'encouragement à la surconsommation est contraire à la maîtrise d'une saine gestion de l'existence de chacun.
41. La surconcentration des moyens de distribution est défavorable au lien social et tue le commerce de proximité.
42. La sauvegarde d'espaces naturels ou de cultures vivrières de proximité est indispensable à proximité de la métropole toulousaine.
43. Tout ce qui encourage l'hyper développement de la couronne toulousaine n'est pas souhaitable en raison des problèmes sociaux (délinquance et sécurité), des problèmes de circulation déjà critiques (temps de trajet, pollution et consommation d'énergie). Il me semble bien plus favorable de répartir les villes de taille raisonnable sur le territoire avec création d'emplois et de commerces locaux.
44. L'annonce de créations d'emplois est un leurre. Il est prouvé que pour un emploi créé, trois sont détruits dans les commerces de proximité qui doivent fermer. Or, ces commerces de proximité sont des acteurs importants de lien social, dont l'impact sur le bien-être des habitants est sans commune mesure avec les économies illusoirement réalisées dans les méga-centres commerciaux, où tout est prévu pour faire dépenser plus les ménages.
45. Loin d'être un modèle moderne, il s'agit d'un modèle dépassé qui entraîne trop de nuisances.
46. Des pays comme l'Espagne, la Grande Bretagne ou l'Allemagne nous envient notre artisanat et son implantation.
47. Peu d'embauche due à la robotisation des caisses.
48. On se pose encore la question de la gestion des eaux de ruissellements.

49. La Haute Garonne est le département dans lequel il y a le plus de centres commerciaux de France.

50. Je considère qu'il y a abus de position dominante car nous Gersois situés dans la zone de chalandise des Portes de Gascogne n'avons aucun accès aux instances de décisions alors que nous sommes directement liés par la proximité du site.